Élections CAP n°2 Attachés d'Administration



Céline BARROU



David BLE



David DUPLOUY



Frédéric GRIMAUD



Stéphanie DOHIN



Séverine POTIER



Jorge RICARDO



Marjorie LAIR

3 bonnes raisons de voter pour l'UNSA

1 Des femmes et des hommes engagés

Voter UNSA, c'est choisir des représentants investis dans leur métier, proches de votre quotidien et engagés à vos côtés.

2 Un syndicalisme libre et responsable

Choisir l'UNSA, c'est faire le choix d'une organisation autonome, qui porte un dialogue social moderne et responsable pour défendre notre institution et ses personnels.

3 Des services concrets et modernes

Applications, simulateurs, guides, portail numérique… L'UNSA innove pour vous informer, vous accompagner et vous simplifier le quotidien.

L'UNSA négocie et revendique pour vous !

Nos revendications pour les attachés d'administration

- Poursuivre et amplifier selon les besoins, les recrutements d'agents issus des IRA et développer les concours par spécialité en lien avec les attentes des métiers.
- Veiller à un accompagnement personnalisé des nouveaux entrants dans le corps des attachés.
- Assurer une répartition équitable entre l'examen professionnel et le passage au choix pour l'accès aux grades d'attaché, d'attaché principal et d'attaché hors classe.
- Militer au niveau national pour obtenir un examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché hors classe.
- Assurer une cohérence entre les fonctions occupées et le parcours professionnel de l'agent pour l'accès à l'ensemble des grades du corps des attachés.
- Réattribuer systématiquement les postes de CSAF libérés par un avancement au grade d'attaché hors classe. Convoquer la commission de droit public systématiquement avant la publication au Journal Officiel de l'arrêté fixant la liste des postes CSAF.
- Supprimer les quotas et le contingentement pour le passage à l'échelon spécial d'attaché hors classe : passage automatique après l'atteinte du dernier échelon du grade d'attaché hors – classe.
- Créer une cohérence dans la rémunération des cadres des secteurs public et privé, en prenant comme référence leurs niveaux de responsabilité hiérarchiques et d'expertises. Obtenir une étude sur les écarts de rémunérations publics privés à niveau de responsabilités équivalents.
- Ouvrir environ 30 postes par an dédiés aux concours de catégorie A par spécialité.

Mesures spécifiques PFT

- Créer un plancher d'augmentation à 9 % et un plafond à 16 % sur 3 ans.
- Obtenir une augmentation de la PFT en cas de changement de corps à 20 % et à 15 % en cas de changement de grade.
- Augmenter de 8 % minimum la PFT lors d'une mobilité.
- Révision annuelle des grilles PFT nouvel entrant.

Nos revendications communes aux fonctionnaires

- Soutien de la revendication de l'UNSA au niveau national concernant l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et la revalorisation des grilles indiciaires.
- Permettre l'intégration des fonctionnaires en détachement au terme de la première année.
- Être force de proposition, pour le moment venu, renégocier, à la fois les lignes directrices de gestion (LDG) de Promotion/ Avancement et les LDG Mobilités.
- Mettre en place une pré-commission de promotion au choix, en y associant les organisations syndicales.
- S'assurer que chaque agent bénéficie d'un retour RH en cas de proposition pour une promotion ou un avancement.
- Respecter l'interclassement de promotion/ avancement après mobilité.
- Assurer un recrutement régulier et équilibré de personnels bénéficiant de la RQTH dans l'ensemble des grades et corps de la Fonction publique.

Santé et Prévoyance

- Améliorer la participation de l'employeur.

L'UNSA, engagée à vos côtés